

# U Yvelines

BONNES VACANCES !

«U Yvelines», Bulletin de la section des Yvelines - Bimestriel

Fédération Syndicale Unitaire de l'enseignement, l'éducation,  
la recherche et la culture

FSU78: 24 rue Jean Jaurès 78190 Trappes

Tél. : 01 30 51 83 36 – courriel : fsu78@fsu.fr

Directrice de publication : Evelyne Diana-Bras

N° CPAP : 0720 S 07501 – Déposé le : jeudi 3 juillet 2025

BOIS D'ARCY  
PIC 78/28

P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

N°130

Juin

Juillet

2025

**ÉDITO**

L'ensemble de la communauté éducative a été de nouveau meurtri après l'assassinat par un élève de son établissement, de Mélanie assistante d'éducation. Les établissements scolaires ne sont pas hermétiques au monde qui les entoure, un monde sans repère, où

le devenir de la planète toujours plus malmenée n'est pas pris en compte, où l'humain devient accessoire et le profit de quelques uns se fait au détriment de tous les autres. L'escalade guerrière s'amplifie, le droit est écorné lorsqu'il n'est pas piétiné comme à Gaza.

La France n'est pas épargnée par les discours réactionnaires. Ne nous laissons pas instrumentaliser à des fins politiciennes vers une surenchère toujours plus sécuritaire. Questionnons-nous au contraire sur ce qui devrait faire société aujourd'hui. Réactivons le collectif, garant de protection et d'équité. Au cœur des luttes de la FSU la défense des missions des services publics.

Ainsi dans les Yvelines, nos syndicats sont engagés pour la défense des Centres d'information d'orientation (CIO) et des missions des Psychologues de l'Éducation

nationale (PSYEN), pour le maintien des agents techniques du département dans les collèges, contre les réformes délétères qui privent les usagers de leurs droits et dégradent les conditions de travail des personnels... Et parce que la FSU dans une intersyndicale large reste toujours engagée contre la réforme injuste des retraites, mais aussi en internationale pour dénoncer le génocide à Gaza et exiger l'arrêt de la guerre et la libération de tous les otages, elle s'engage aujourd'hui dans la création de VISA éducation 78 afin de lutter plus efficacement et collectivement contre les idées dangereuses de l'extrême droite.

EVELYNE BRAS - SECRETAIRE  
DÉPARTEMENTALE DE LA FSU 78

La chasse aux économies est ouverte dans l'académie et les CIO du 78 semblent être une variable d'ajustement pour le Rectorat.

En septembre dernier, les personnels du CIO d'Élancourt ont dû quitter leurs locaux pour raisons de sécurité. Depuis ils sont logés au sein de l'IEN de circonscription de Trappes dans un espace insuffisant pour accueillir les usagers en entretien individuel. Sans proposition acceptable par le Rectorat, ils se démènent pour trouver de nouveaux locaux, accueillir toute l'équipe et de nouveau proposer des entretiens toute la semaine. Les futurs locaux prévus à Trappes ne seront pas prêts avant 2028.

Les collègues du CIO des Mureaux qui a fusionné avec le CIO de Mantes ont été informés en avril que la mairie souhaitait récupérer leur local. Le nouveau lieu proposé est totalement inadapté (2 bureaux d'une 15aine de mètres carrés). Les collègues sont dans l'incertitude quant à leur devenir.

Les personnels du CIO de Poissy-Sartroville ont appris que de nouveaux locaux étaient recherchés par le Rectorat, le bail arrivant à échéance fin 2025. Selon les critères de la « nouvelle doctrine d'occupation des immeubles tertiaires de l'État », ceux actuels seraient trop grands et trop chers. Après 2 déménagements en 10 ans, en envisager un nouveau est une

charge, d'autant qu'il n'y a pas de DCIO, et une perte de repère pour les usagers.

En 10 ans, sur l'académie, 7 CIO ont été supprimés. Fusions, fermetures, déménagements dégradent les conditions de travail et éloignent les usagers d'un service public de proximité.

Alors que la santé mentale des jeunes est supposément au cœur des préoccupations, l'Etat doit donner aux Psy- En les moyens d'exercer leurs missions : offrir aux jeunes des espaces de parole, ouvrir des perspectives pour leur avenir et favoriser leur réussite.

DELPHINE ROMAGNY ET AUDE ROME  
FSU SNES YVELINES

Avec la réforme Macron de la voie professionnelle, les élèves de Terminale bac pro ont perdu l'équivalent de 170 heures de cours avec pour corollaire la concentration des enseignements sur un temps scolaire raccourci et le développement du « parcours différencié » après les examens, censé offrir des modules de préparation à l'emploi ou à la poursuite d'études. Ce dispositif est un réel renoncement à l'ambition républicaine de former des consciences éclairées. Les premiers résultats de notre enquête démontrent, sans le moindre doute, que cette nouvelle organisation a accentué le questionnement sur le métier

mais surtout généré de la souffrance au travail et une perte de sens du métier. Par ailleurs, chaque semaine qui passe démontre encore un peu plus le fiasco total du parcours différencié. Comment en aurait-il pu être autrement alors qu'il s'est produit le même phénomène sur la voie générale et technologique il y a quelques années. D'après nos remontées, entre de 60 à 80% des élèves ont totalement disparu des établissements ; ils ne sont donc ni en PFMP complémentaire, ni en préparation à la poursuite d'études. C'est une catastrophe.

Le SNUEP-FSU exige l'arrêt immédiat de toutes ces réformes régressives.

Les élèves des lycées professionnels, comme les futurs enseignants, méritent mieux que des décisions imposées et précipitées dans une logique strictement budgétaire. A cet effet, il nous paraît pertinent de rappeler quelques mots de Daniel Bloch à savoir « Tirer vers le haut l'enseignement professionnel, c'est non seulement accroître la compétitivité de notre économie, mais aussi contribuer à réduire le fossé qui subsiste entre la France de l'enseignement professionnel, et celle qui l'ignore ».

LE BUREAU DU SNUEP  
FSU YVELINES

Le 20 mars, une action nationale initiée par 8 des 9 organisations de retraité.es dites du « G9 » mettait l'accent sur l'accès aux soins, les déserts médicaux, la perte d'autonomie et la défense de la Sécu. A Paris une manifestation partait du ministère de la santé pour aller à Matignon, avec des audiences auprès de la Ministre et du Premier ministre. Dans les Yvelines, les 5 orgas traditionnellement unies pour mener ce type d'action (FSU, FRG-FP, CGT, LSR, Solidaires) rejointes par le Collectif Hôpital Santé Publique Sud Yvelines se rassemblaient devant l'hôpital de Houdan, symbole des difficultés du département en matière d'accès aux soins (voir la vidéo faite à cette occasion sur le site de la FSU 78). A la suite de ce rassemblement bien relayé par la presse, nous avons été reçus par le directeur de l'Agence

régionale de santé. Audience bien plus longue que prévue, car nos interlocuteurs ont pu constater que nous maîtrisions bien ces dossiers, et intéressante de par son contenu, même si les termes de « Solidarité » et de « Sécurité sociale » sont significativement absents du vocabulaire officiel... Nous allons également rencontrer le Conseil départemental, à qui nous avons bien des remarques à faire quant à sa politique sociale : choix de privilégier le privé pour l'accueil des personnes dépendantes, taux d'APA bas, par exemple. Lors du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, la représentante FSU, Maria Bolzinger, a pu également intervenir sur ces sujets.

Ce sont des questions auxquelles les retraité.es sont sensibles, mais qui concernent toute la population. L'implication des retraité.es dans l'action

syndicale est essentielle et s'inscrit dans l'ensemble des préoccupations des collègues, y compris des actifs. A la retraite, restez actifs et actives et rejoignez la Section fédérale des retraités en restant syndiqué.es.

<https://fsu78.fsu.fr/action-sante-20-mars-2025-en-images/>



SECTION FÉDÉRALE DES  
RETRAITÉS DE LA FSU YVELINES

Le Conseil Départemental des Yvelines (CD78) lance la mutualisation des agents de maintenance sur 7 établissements à raison de 2 agents pour 3 collèges. Cette mutualisation s'étendra au fil du temps pour atteindre, à terme, une majeure partie des collèges du département. Outre les problèmes de sécurité et de logistique que va générer cette mutualisation, il est à prévoir une dégradation du service rendu au public. La présence d'un agent de maintenance sur le temps scolaire dans chaque établissement est indispensable pour garantir une intervention d'urgence lors de nombreuses situations : déclenchement d'alarme incendie ou intrusion, personne enfermée dans des sanitaires, départ de feu ou extincteur activé, fuite de gaz ou d'eau...

Cette coupe budgétaire est justifiée par la difficulté du CD78 à recruter des

personnels sur ces postes spécifiques, mais nous savons qu'en réalité il s'agit de réaliser des économies budgétaires en réduisant l'effectif d'un tiers, quitte à mettre en péril le bon fonctionnement des établissements et la sécurité des collégiens, des personnels et des usagers du service public.

Les agents de maintenance jusqu'alors autonomes sur leur poste au sein de leur établissement se verront remettre chaque jour une liste de tâches à effectuer au sein des 3 collèges dont ils auront la charge. Ils vont devenir de simples exécutants ce qui rendra leur métier bien moins intéressant et attractif en termes de prise d'initiative et d'autonomie.

Cette décision va également générer de la souffrance au travail et du stress pour nos collègues agents de maintenance qui seront sur-sollicités.

La FSU considère que des alternatives existent pour maintenir, voire renforcer, le niveau d'entretien, de sécurité et de maintenance des établissements.

Face à cette situation, une pétition intersyndicale FSU, CGT, CFTD, SNALC SUD, UNSA, soutenue par la FCPE, a recueilli plus de 1300 signatures. Des rassemblements de soutien à l'appel de l'intersyndicale se sont organisés devant le Conseil Départemental et dans plusieurs collèges des Yvelines le 10 juin dernier, jour de la présentation du projet en CST, pour défendre les conditions de travail des agents de maintenance et le service public d'éducation.

LE BUREAU SNASUB FSU DE  
L'ACADÉMIE DE VERSAILLES

Prévue nationalement à la rentrée 2025, l'arrivée de conseiller-es techniques PsyEN en santé mentale répond à une priorité gouvernementale. Dans une médecine particulièrement dégradée, la médecine mentale est reconnue comme sinistrée, alors même que l'après covid a été générateur et révélateur des « troubles psy » dont souffre notre jeunesse. Cette décision de nommer des professionnels spécialisés répond donc à un réel besoin afin de diagnostiquer et amplifier les accompagnements des personnes

souffrants de ces pathologies. Mais dans le département des Yvelines comme sans doute ailleurs, sa mise en œuvre sur le terrain s'organise sans création de postes supplémentaires. Ces postes de PsyEN seront donc prélevés sur ceux déjà en place avec pour effet de diminuer le nombre de PsyEN en établissements et/ou en CIO, et d'augmenter le nombre de secteurs à couvrir.

Pour le soin comme l'éducation et les services publics en général, les investissements permettraient d'anticiper

les réponses adaptées qui, sur le long terme, éviteraient notamment des coûts importants. Les économies visées non seulement ne permettront pas d'être à la hauteur des enjeux individuels mais s'avéreront toujours plus onéreuses pour tous avec des conséquences inquiétantes pour la collectivité.

LE BUREAU DÉPARTEMENTAL  
DE LA FSU DES YVELINES

Notre pays connaît une vague de chaleur très importante, à ce titre le code réglementaire du travail (applicable à l'ensemble des professions dont les nôtres) en matière de protection contre les risques liés à la chaleur a été renforcé par la publication du décret 2025-482 qui entrera en vigueur au 1er juillet. À partir de cette date les employeurs auront l'obligation d'évaluer les risques d'exposition des salariés à des épisodes de chaleur intense (qu'ils travaillent en intérieur comme en extérieur).

Le décret 2025-482 du 27 mai 2025 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur impose de nouvelles obligations pour les employeurs. Un certain nombre

de recommandations deviennent des obligations réglementaires :

- mise en œuvre de procédés de travail ne nécessitant pas d'exposition à la chaleur (ou d'exposition moindre) ;
- modification de l'aménagement et de l'agencement des lieux et postes de travail ;
- adaptation des horaires de travail ;
- des moyens techniques pour réduire le rayonnement solaire sur les surfaces exposées ;
- mise à disposition autant que nécessaire d'eau potable fraîche
- choix d'équipements de travail permettant de maintenir une température corporelle stable.
- fourniture d'équipements individuels (limiter, compenser, se protéger)

• information et formation sur la conduite à tenir, l'utilisation des équipements de travail et de protection individuelle.

L'article R4463-7 cadre la mise en œuvre de ces mesures en cas de vigilance jaune, orange ou rouge.

Le DASEN a été interpellé sur ses directives. Seule la communication semble avoir été prise en compte. C'est très insuffisant au regard de la nature des problématiques rencontrées. Faites respecter vos droits et votre santé, remplissez les registres SST de vos établissements et alertez vos syndicats

LE BUREAU DÉPARTEMENTAL  
DE LA FSU DES YVELINES

La FSU78 et la CGT Educ'action ont coorganisé un stage le 15 mai dernier:

Ce stage, qui a rassemblé une trentaine de personnes, était animé par Stéphane Bonnéry, professeur en sciences de l'Éducation à l'université Paris VIII et membre de l'équipe de recherche CIRCEFT-ESCOL. Il a partagé les résultats de ses recherches sur 20 ans de politiques publiques en faveur du privé dans le 1er et le second degré et les analyses qu'il en a tirées. Il a également témoigné sur la situation dramatique de l'enseignement public dans le supérieur.

Parmi les points abordés :

- L'obligation scolaire à partir de 3 ans, qui n'a pas eu d'impact sur la scolarisation déjà très élevée de cette tranche d'âge, mais qui a imposé aux municipalités de financer les écoles maternelles privées. Ces dépenses supplémentaires auraient pu être allouées aux maternelles publiques. D'autre part la scolarisation des 2 ans a été rendue anecdotique.
- les subventions des collectivités locales, départementales ou régionales versées aux établissements privés qui ne devraient concerner que le fonctionnement,

sont encore trop souvent étendus à la rénovation.

- Pour rappel, la rémunération des enseignants du privé sous contrat est assumée par l'État et donc les impôts de tous. Et la participation financière des familles renforce l'iniquité envers le public.
- S'ajoute le tri des élèves revendiqué et assumé, qui participe à fragiliser un service public d'Éducation attaché à la démocratisation des savoirs pour la réussite de tous les élèves, mais sans les moyens nécessaires pour y parvenir.
- A l'issue du stage plusieurs pistes ont été évoquées :
  - Travailler à un arc syndical large pour informer la population et faire sortir ce débat des établissements scolaires, en y associant les parents d'élèves et en particulier la FCPE78.
  - Interroger le Recteur et le DASEN sur les moyens mis en œuvre afin que l'engagement concernant le renforcement de la mixité sociale soit tenu.
  - Interroger et interpeller nos élus locaux concernant la participation au financement des établissements privés, lors des instances ou dans leur permanence...

« COMBATTRE LES POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ »

- Travailler à la mise en place d'un observatoire des financements des établissements privés de notre département.

Retrouvez notre dossier sur le site de la FSU78 : <https://fsu78.fsu.fr/dossier-stage-fsu78-du-15-mai-2025/>



Dans un contexte de montée de l'extrême droite, à l'initiative de la FSU, l'intersyndicale Education des Yvelines (FSU, CGT Educ'Action, Sud Education, UNSA Education, CFDT EFRP) s'organise en adhérant collectivement à l'association VISA (Vigilance Intersyndicale Antifasciste).

Dans ce cadre, des actions sont organisées dans le département et se développeront l'année prochaine.

Pour porter ces questions dans nos établissements et au-delà, une formation a été proposée à 25 militant.es du département le mardi 17 juin. Cette journée a été l'occasion de décrypter les enjeux

politiques, sociaux, culturels autour de l'école dans les projets de l'extrême droite, de proposer des outils pour combattre syndicalement ses tentatives d'intrusion dans nos établissements, et protéger les élèves et les personnels de ses attaques.

Le FSU SNES considère qu'enseigner l'Éducation à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVARS) est un enjeu pédagogique, éducatif et politique : un stage syndical sera donc organisé le 20 novembre prochain, à destination de tous les personnels de l'Éducation Nationale, sur les enjeux politiques et éducatifs de l'enseignement de l'EVARS dans nos établissements. Pourquoi est-il essentiel

ENSEIGNER L'ÉDUCATION A LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE (EVARS)

d'enseigner l'EVARS dans les écoles, collèges et lycées ? Comment se protéger et répondre aux attaques de l'extrême droite et des officines réactionnaires ? Comment porter syndicalement ce sujet dans nos établissements ?

Ce stage permettra de s'organiser et d'apporter collectivement des réponses à ces questions. Fanny Gallot, historienne, autrice de « j'enseigne l'égalité filles-garçons » sera présente pour animer cette journée.

Etienne Brochard et Delphine Romagny  
FSU SNES YVELINES

FÊTE DE L'HUMANITÉ LES 12, 13 ET 14 SEPTEMBRE : LA FSU Y SERA PRÉSENTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME DU STAND FSU IDF (CF QR CODE)  
OBTENEZ VOS ENTRÉES (45€) EN VOUS ADRESSANT A FSU78@FSU.FR

